

Alfred Dreyfus

Vérité et justice



Alfred Dreyfus Vérité et justice

Exposition
13 mars – 31 août 2025

COMMISSARIAT

Isabelle Cahn
Philippe Oriol

COORDINATION

Virginie Michel
Léa Weill

SCÉNOGRAPHIE

Atelier Sylvain Roca :
Sylvain Roca et Julia Dessirier

GRAPHISME

Nicolas Turki Duchesnay

Avec le soutien de



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité



Fondation
pour la
Mémoire
de la
Shoah

Fondation Pro
mahJ



Avec les prêts exceptionnels



Musée
d'Orsay

En partenariat avec



Partenaires médias

Le Monde

TRANSFUCE



TROIS COULEURS



HISTOIRE TV



CONTACT PRESSE

Sandrine Adass

01 53 01 86 67

06 85 73 53 99

sandrine.adass@mahj.org

Soutenu par



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

Liberté
Égalité
Fraternité



Alfred Dreyfus

Vérité et justice

Exposition
13 mars – 31 août 2025

En 2006, à l'occasion du centenaire de la réhabilitation du capitaine Dreyfus, le mahJ présentait l'exposition « Alfred Dreyfus. Le combat pour la justice ». Près de vingt ans plus tard, le musée revient sur l'Affaire pour rappeler les grandes étapes de ce moment crucial de l'histoire de France, qui suscita la consolidation de la République et la loi de séparation des Églises et de l'État. L'exposition permet ainsi d'appréhender l'actualité de l'Affaire, dans un contexte de regain de l'antisémitisme, alors que l'innocence de Dreyfus fait encore l'objet de polémiques complotistes.

Rassemblant près de 250 documents d'archives, photographies, extraits de films et une soixantaine d'œuvres d'art – de Jacques-Émile Blanche, Gustave Caillebotte, Eugène Carrière, Édouard Debat-Ponsan, Maurice Feuillet, Émile Gallé, Maximilien Luce, Camille Pissarro, Félix Vallotton ou Édouard Vuillard –, l'exposition raconte l'Affaire « avec » Dreyfus, en replaçant le principal protagoniste au centre du propos. Cette approche nouvelle corrige l'image longtemps véhiculée d'un Dreyfus effacé, spectateur passif de sa propre affaire. Elle révèle un inlassable combattant de la vérité, ainsi que l'auteur de multiples écrits, dont de nombreux inédits accessibles grâce à la publication de ses *Œuvres complètes*.

Alfred Dreyfus naît en 1859 dans une famille alsacienne profondément marquée par la défaite de 1871 et l'annexion de l'Alsace-Moselle. Fervent patriote comme de nombreux juifs de l'Est, polytechnicien, il mène une brillante carrière militaire qui sera brisée en 1894 : injustement accusé de haute trahison au profit de l'Allemagne, il est condamné par un conseil de guerre, dégradé et déporté sur l'île du Diable, au large de la Guyane. L'exposition démonte la machination ourdie par l'état-major et illustre le virulent antisémitisme qui se développe en France depuis la seconde moitié du XIX^e siècle. Grâce aux nombreuses œuvres présentées, elle replace l'Affaire dans la « Belle Époque » et éclaire trois aspects moins connus : la diversité des réactions juives – de Joseph Reinach à Theodor Herzl –, la « naissance » des intellectuels et la riposte à l'antisémitisme. Gracié en 1899, Dreyfus est réhabilité en 1906 à l'issue d'un combat de douze années, mais sa carrière ne sera jamais reconstituée. L'exposition s'achève sur le traitement de l'Affaire au cinéma avec des actualités Pathé, un Méliès de 1899 qui en fixe les principaux épisodes, et des fictions censurées par le gouvernement français.

Cette exposition, qui a reçu le soutien exceptionnel du musée d'Orsay, s'appuie sur le riche fonds Dreyfus conservé au mahJ, sur des prêts de plus d'une trentaine d'institutions en France et à l'étranger – Archives nationales, Bibliothèque nationale de France, musées de l'Armée, du Barreau, Carnavalet, de l'École de Nancy, Maison Zola-Musée Dreyfus à Médan, musée juif de Suisse à Bâle – ainsi que sur des collections particulières.

Elle est accompagnée d'un large programme de médiation à destination des scolaires et de tous les publics (visites guidées, promenades hors-les-murs, livret-jeux...), de manifestations à l'auditorium (colloque sur « Les juifs dans l'affaire Dreyfus », projections, conférences), et de dispositifs d'accessibilité pour les publics malvoyants.

Le catalogue est publié en coédition avec Gallimard : 288 pages, 250 illustrations, 20 auteur(e)s.

#ExpoAlfredDreyfus



Sommaire

Communiqué de presse	3
Visuels de presse	5
Parcours de l'exposition	8
Autour de l'exposition	18
Dispositifs d'accessibilité autour de l'exposition Alfred Dreyfus	20
Catalogue	21
Préface de Paul Salmona	22
Repères biographiques	24
Le fonds Alfred Dreyfus du mahJ	25
Le mahJ	26
Informations pratiques	27

Visuels de presse



1



2

1. Alphonse Bertillon, Portrait d'Alfred Dreyfus pris après sa dégradation

Paris, 5 janvier 1895
Epreuve sur papier albuminé collée sur carton, 12,5 x 9,5
© MUS - Musée d'Histoire urbaine et sociale de Suresnes
© Grand-Palais-Rmn (musée d'Orsay)/Hervé Lewandowski

2. Henri Meyer (dessin), « Le Traître. Dégradation d'Alfred Dreyfus »

Le Petit Journal, supplément illustré, 13 janvier 1895
Impression couleur sur papier, 32,7 x 27,5 cm
© mahJ/Christophe Fouin



3



4

3. Aron Gerschel, Alfred Dreyfus en uniforme (lieutenant)

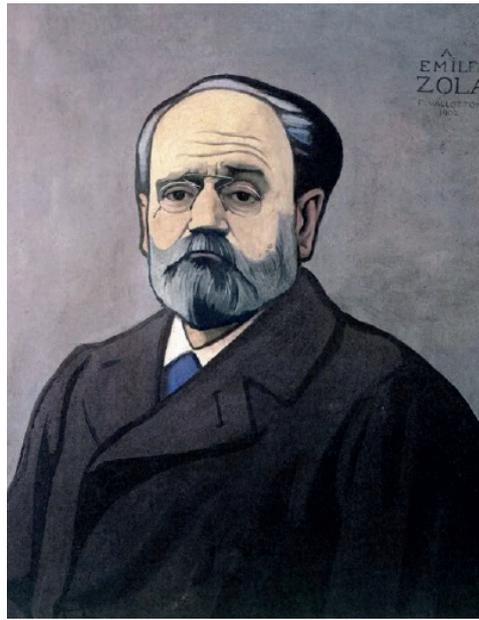
Paris, 1882-1889
Épreuve sur papier albuminé collée sur carton, 16,4 x 10,5 cm
© mahJ, don de Gilbert Schil - photo Niels Forg

4. Après la réhabilitation d'Alfred Dreyfus

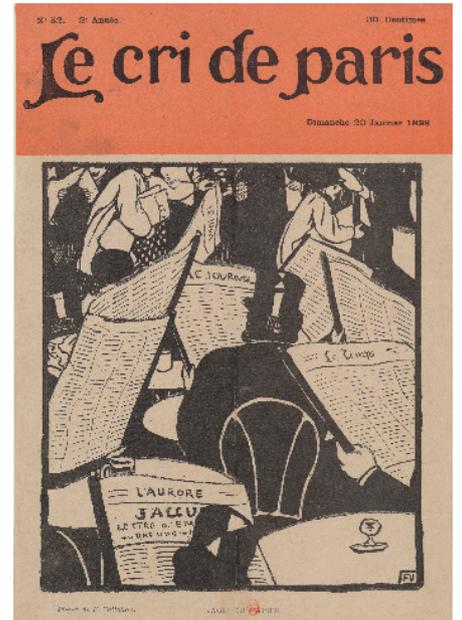
Paris, 21 juillet 1906
Carte postale
14 x 9 cm
© mahJ/Christophe Fouin



5



6



7



8



9

5. Ernest Pignon-Ernest, *Portrait d'Émile Zola sur la une de L'Aurore du 13 janvier 1898*

Paris, 1995
 Dessin original pour une lithographie commandée par le comité d'entreprise de la Caisse nationale d'assurance vieillesse
 Pastel gras et gouache sur impression photomécanique sur contrecollée
 sur carton, 66,5 x 50,5 cm
 © mahJ/Christophe Fouin © Adagp, Paris, 2025

6. Félix Vallotton, *Portrait décoratif d'Émile Zola*

1902
 Huile sur carton, 76 x 63,5 cm
 Zurich, collection Walter Feilchenfeldt © Photo Elmer de Haas

7. Félix Vallotton (dessin), « L'âge du papier »
Le Cri de Paris, 23 janvier 1898

Impression photomécanique sur papier, 28,5 x 19 cm
 BnF, département des Estampes et de la Photographie
 © Paris, Bibliothèque nationale de France

8. Sergent Beal, *Dégradation du Capitaine Dreyfus, le 5 janvier 1895*

Photographie, contretypage sur papier argentique
 23,9 x 30,4 cm
 mahJ, don des petits-enfants du capitaine Dreyfus

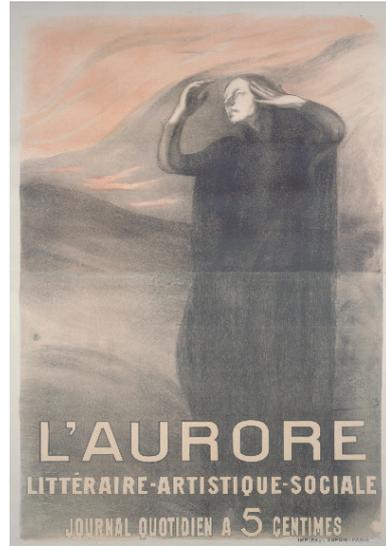
9. Tim, *Hommage au capitaine Dreyfus*

Paris, 2003
 Surmoulage en résine, 395 x 92 x 116 cm
 Dépôt du Centre national des arts plastiques
 © mahJ/Niels Forg © Adagp, Paris, 2025



10

10. Edouard Vuillard, *Thadée Natanson à son bureau*
1899
Huile sur carton monté sur panneau, 47,2 x 56,7 cm
© Photograph by Thomas Barratt, courtesy Helen Frankenthaler Foundation, New York



11

11. Eugène Carrière, Affiche de lancement de *L'Aurore*
1897
Lithographie sur papier, 216 x 149 cm
Paris, musée Carnavalet - Histoire de Paris © mahJ/Christophe Fouin

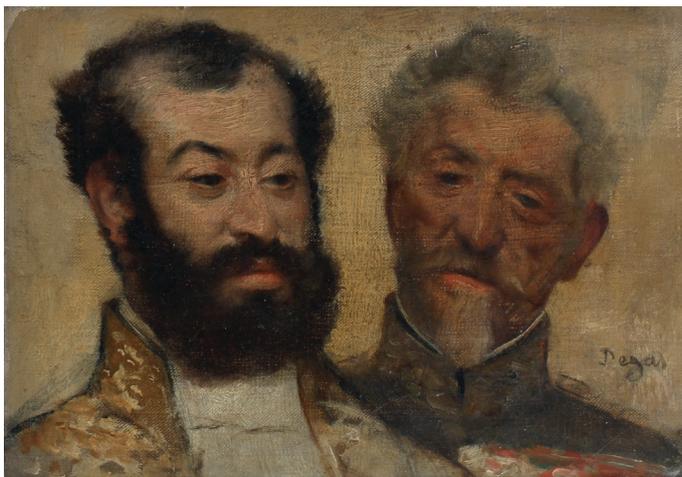


12



13

13. Edouard Debat-Ponsan, *Nec mergitur ou La Vérité sortant du puits*
1898
Huile sur toile, 240 x 150,5 cm
© Musée d'art et d'histoire d'Amboise



14

14. Edgar Degas, *Le général Mellinet et le grand rabbin Astruc*
1871
Huile sur toile, 16 x 22 cm
© Ville de Gérardmer

Parcours de l'exposition

I. Un israélite d'Alsace

Alfred Dreyfus naît à Mulhouse, le 9 octobre 1859, dans une famille juive française depuis plusieurs générations, patriote et fidèle aux valeurs de la République. Il est le dernier enfant d'une nombreuse fratrie. Son père, Raphaël, colporteur à l'origine, crée en 1862 une grande filature de coton dont le succès commercial lui vaut d'être intégré dans le milieu des barons de l'industrie de Mulhouse. Sa mère, Jeannette Liebmann Weil, d'origine lorraine, est couturière. Son grand-père maternel était marchand de drap et circonciseur.

La guerre de 1870, suivie de la défaite française et de l'annexion de l'Alsace-Moselle par l'Allemagne, sont déterminantes dans le choix de Dreyfus de devenir officier au service de la France. Après la signature du traité de Francfort, le 21 mai 1871, son père choisit pour lui et ses enfants mineurs de demeurer français. Il conserve l'usine textile en activité à Mulhouse, étant dans l'incapacité financière de la déménager. Après être resté deux ans à Bâle, Alfred est envoyé à Paris pour ses études. Il revient voir sa famille à Mulhouse lors de courts voyages officiels ou clandestins. Reçu à l'École polytechnique en 1878, il intègre deux ans plus tard l'École d'application d'artillerie de Fontainebleau avant d'entrer à l'École supérieure de guerre en 1890.

Œuvres clés de la section

- archives issues du fonds Dreyfus du mahJ évoquant les années de jeunesse et de formation du capitaine
- œuvres de Jean Baptiste Edouard Detaille et de Paul Dubois sur la guerre de 1870



Souvenir de Mulhouse - Rue du sauvage

1^{er} quart du 20^e siècle

Impression photomécanique sur papier, H. 9,3 X L. 13,9 cm

mahJ

Rue où résidait la famille Dreyfus à Mulhouse

Alfred Dreyfus à 14 ans en uniforme du collège de Sainte-Barbe, Paris, A. Liébert (phot.)

Vers 1873

Épreuve sur papier albuminé collée sur carton

10,5 x 6,3 cm

mahJ, don de Gilbert Schil



II. Heureux comme Dieu en France

« Heureux comme Dieu en France », dit le proverbe pour exprimer l'idéal que représente pour les juifs persécutés dans toute l'Europe orientale, la France qui, dès 1791, leur a accordé la pleine égalité de droits en faisant d'eux des citoyens. Leur ascension sociale est fulgurante sous le Second Empire avec le développement de l'industrie et la modernisation du pays.

Mais la « Belle Époque » ne l'est pas pour tout le monde. Si Paris, ville-lumière, séduit, si ces dernières années du siècle sont celles d'un prodigieux bouillonnement artistique et littéraire, celles de la naissance de l'information et de la prospérité de la presse, celle des avancées techniques et de la mécanisation, le progrès ne touche pas de la même façon toutes les classes de la société. Les grèves, les attentats anarchistes, les manifestations violemment réprimées, les scandales politiques, constituent la face sombre de cette période prospère mais instable.

Cette époque contrastée d'une République encore fragile marque la montée en puissance du nationalisme et de ses avatars : populisme, chauvinisme, xénophobie, antisémitisme, opinion devenue à la mode après 1886 et la publication de *La France juive*, bestseller d'Édouard Drumont.

Œuvres clés de la section

- peintures de Camille Pissarro, James Tissot évoquant la Belle époque
- xylographies de Félix Vallotton, *La grève au Creusot* de Jules Adler autour des tensions sociales



Elections législatives du 22 septembre 1889, Ad. Willette, candidat antisémite
Lithographie sur papier, 133 x 99 cm
mahJ, don d'Alain Zylbering



Félix Vallotton, *La Charge*, 1893
Xylographie sur papier, 19 x 26 cm
MNAM-centre Pompidou, en dépôt au musée des beaux-arts et d'archéologie de Besançon

III. Accusation et procès

À la fin septembre 1894, une femme de ménage de l'ambassade d'Allemagne à Paris, rétribuée par les services secrets militaires français, communique à l'état-major une lettre de renseignements qui sera désignée sous le nom de bordereau. Pour le général Mercier, ministre de la Guerre, l'identification et la condamnation du traître est le moyen de sauver son avenir politique menacé.

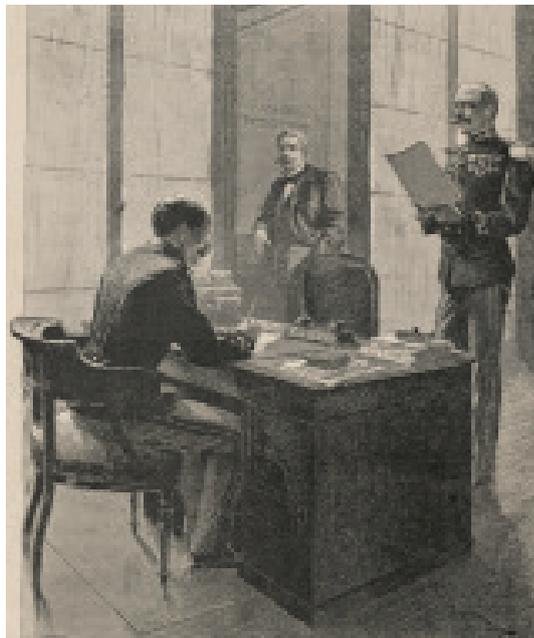
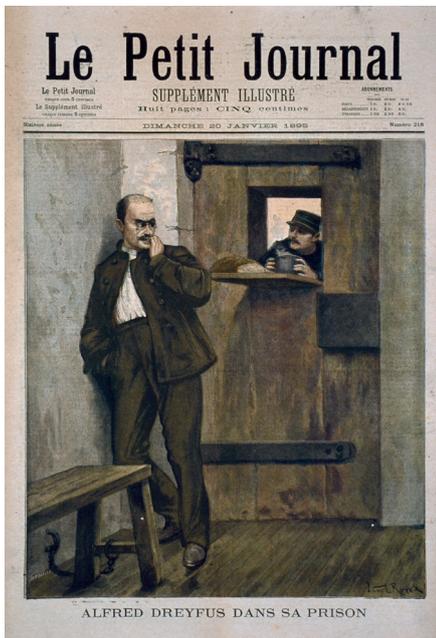
L'enquête est bâclée et, guidée par le préjugé antisémite, l'attention, est portée sur Alfred Dreyfus, qui du jour au lendemain cesse d'être le brillant stagiaire à l'état-major qu'on reconnaît en lui pour devenir le traître.

L'expert graphologue consulté n'arrivant pas à la conclusion qu'on attend de lui, on s'adresse à Alphonse Bertillon, chef du service de l'identité judiciaire de la préfecture de police, qui met tout le poids de son autorité dans la balance et indique la voie à suivre à deux autres experts officiels. Sur cette base, sur celle de ragots ramassés un peu partout et de témoignages obéissants de camarades, Dreyfus est arrêté et mis au secret à la prison du Cherche-Midi après avoir été soumis à une dictée, scène de mauvais théâtre dont l'issue est écrite par avance. Pour garantir la condamnation du traître, le ministre de la Guerre fait prononcer le huis clos et décide la constitution d'un dossier secret illégalement soumis aux juges à l'insu de l'inculpé et de son défenseur.

Le 22 décembre 1894, Dreyfus, qui n'a eu de cesse de clamer son innocence, est condamné à la dégradation et à la déportation perpétuelle pour haute trahison.

Œuvres clés de la section

- bordereau (fac-similé)
- la scène de la dictée extraite du film de Méliès
- étude sur le rapport d'Ormescheville de 1894, issue de notes rédigées par Dreyfus entre le 12 décembre 1894 et le 11 janvier 1895 à l'attention de son avocat



Lionel Royer, « Alfred Dreyfus dans sa cellule avant la déportation à l'île du Diable »

Le Petit Journal, supplément illustré, n° 218,

20 janvier 1895

Impression couleur sur papier,

41,2 - 29,1 cm

mahJ, don des petits-enfants du capitaine Dreyfus

« La scène de la dictée » dans *The Martyrdom of Alfred Dreyfus: A Historical Survey of the Whole Case* Special Number of *The Graphic*, Londres, 14 septembre 1899

Impression sur papier, 41,5 x 30,7 cm mahJ

IV. Condamnation

Condamné à la peine maximale, la déportation perpétuelle dans une enceinte fortifiée et la destitution de son grade, le capitaine Dreyfus est solennellement dégradé le 5 janvier 1895 dans la cour de l'École militaire en présence de l'armée. Dans une parade d'exécution, les boutons de son uniforme, les bandes de son pantalon, les insignes de grade sur son képi et ses manches, et ses galons sont arrachés. Son épée est brisée.

La foule s'est massée nombreuse aux abords de l'École militaire pour conspuer le « traître ». S'il n'y a alors aucune raison de douter du verdict d'un conseil de guerre, rares sont ceux qui condamnent la campagne de presse accompagnant la révélation de l'arrestation du capitaine par *La Libre Parole* de Drumont. Cette couverture médiatique inspirée par l'état-major, foule aux pieds la présomption d'innocence tout en plaçant le débat sur l'unique terrain de l'antisémitisme. Au lendemain de cette parade de haine, de nombreux députés proposent des projets de loi visant à exclure les juifs des fonctions de l'État quand ce n'est pas, tout simplement, de la citoyenneté.

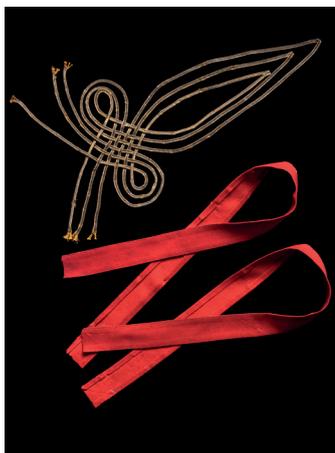
Au moment de son départ en déportation, Dreyfus adresse de nombreux courriers à ses connaissances, dont une lettre au grand-rabbin de France, Zadoc Kahn, qui avait officié à son mariage, pour demander « consolations et encouragements ».

Le « Pacte secret »

Devant le verdict de ce procès qui défie la raison, Alfred Dreyfus ne peut douter que justice lui sera rendue, puisqu'il est innocent. Mais combien d'années faudra-t-il attendre avant que la réparation soit faite ? Aura-t-il la force de tenir jusque-là ? Dans ses moments de désespoir, une solution s'offre à lui : « J'étais résolu à mourir, tu le sais », écrit-il à son frère ; « le coup était terrible, ce qui m'attend plus terrible encore. La mort n'a rien qui m'effraie, c'était l'anéantissement de toutes mes souffrances. Mais après ! Mon nom était sali et avili à tout jamais, on aurait fait le silence autour de ma tombe. C'est ce que je ne veux pas. » Et pour sa famille, pour son nom, pour l'honneur, il résistera, jusqu'au bout, quels que soient les supplices qui lui seront infligés : « Je veux lutter pour mon honneur, pour l'honneur de notre famille, jusqu'à la dernière goutte de sang. »

Œuvres clés de la section

- lettre de Maximilien von Schwartzkoppen, pièce clé du dossier de justice militaire dit « dossier secret » sur la base de laquelle Dreyfus est condamné (à confirmer)
- lettre d'Alfred Dreyfus à son frère Mathieu
- rare photographie de la dégradation du capitaine Dreyfus, le 5 janvier 1895 ; titres de presse
- galons arrachés à Dreyfus lors de la dégradation
- études préparatoires pour *Hommage au capitaine Dreyfus* de Tim



Fragments des galons de manche et des bandes de pantalon de l'uniforme du Capitaine Dreyfus arrachés lors de sa dégradation
Feutrine de laine rouge, galon de fil d'or, mahJ, don des petits-enfants du capitaine Dreyfus

Lucie Dreyfus
Paris, van Bosch (phot.), sans date
Épreuve sur papier albuminé, collée sur carton, 16,5 x 10,7 cm
mahJ, don des petits-enfants du capitaine Dreyfus

Mathieu Dreyfus, vers 1880-1890
Florence, Alvino et Cie (phot.)
Épreuve sur papier albuminé, collée sur carton, 17,7 x 8,6 cm
mahJ, don de Gilbert Schil

V. Cinq années de ma vie

Au lieu d'être déporté en Nouvelle-Calédonie, où sa famille aurait pu le rejoindre, Dreyfus est condamné à un régime d'isolement encore plus sévère. Le 21 février 1895, il est embarqué à La Rochelle pour l'île du Diable, au large de la Guyane, ancien bague devenu campement de lépreux, qu'il atteint le 14 avril après une traversée éprouvante.

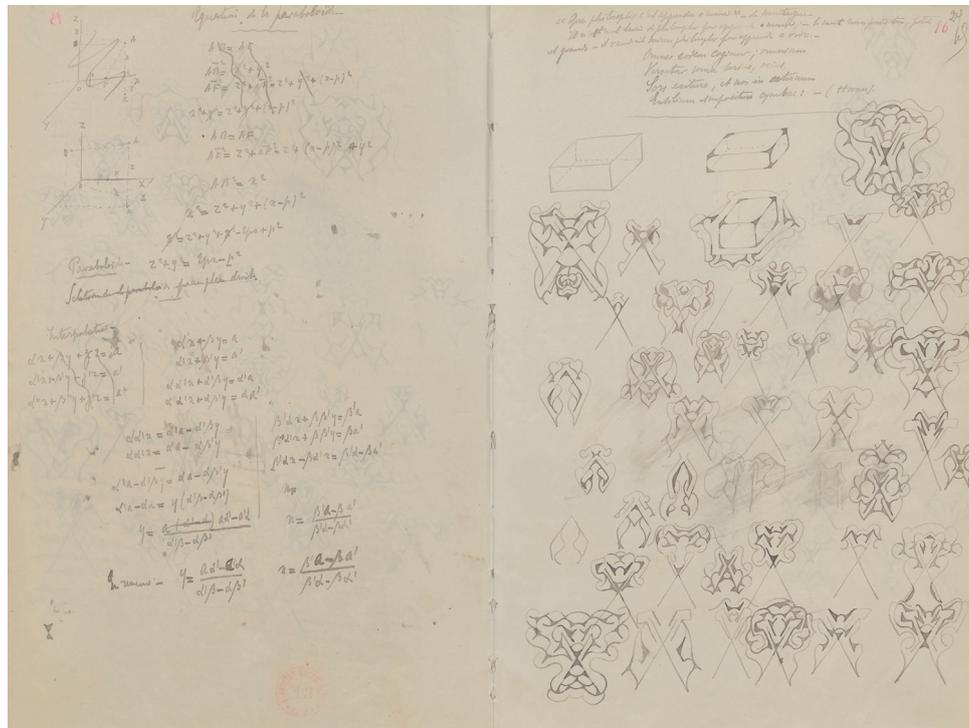
Enfermé dans une case de 4 m², chichement nourri, éprouvé par le climat équatorial, il est mis aux fers la nuit à partir de septembre 1896 en réponse à la publication de la fausse nouvelle de son évasion, stratagème ourdi par Mathieu Dreyfus pour éviter que l'oubli n'ensevelisse son frère. Une nouvelle palissade est construite autour de sa case l'empêchant de voir la mer.

Dans l'ignorance totale de ce qui se passe en Métropole, Dreyfus ne cesse de clamer son innocence et adresse des dizaines de lettres au président de la République et aux différentes autorités pour demander la révision de son procès.

À son retour du bague, il reprendra ses notes complétées par sa correspondance avec son épouse Lucie pour publier en 1901, *Cinq années de ma vie*.

Œuvres clés de la section

- registres des gardiens de l'île du Diable
- original du journal d'Alfred Dreyfus
- cahiers de notes du capitaine, recouverts d'équations, de traductions, de pensées et de dessins géométriques, reproduits à l'infini, afin d'occuper continuellement son esprit et de ne pas sombrer dans la folie.



Cahier de travail de Dreyfus à l'île du Diable
3 août 1898-29 avril 1899 ; manuscrit, 33,5 x 26,5 cm
BNF, département des Manuscrits

VI. L'Affaire

La famille Dreyfus, sous l'impulsion de Mathieu, tente de rallier les bonnes volontés pour sauver Alfred, « retranché du monde des vivants ». Dans un premier temps, elle ne parvient guère qu'à obtenir l'appui d'un jeune écrivain anarchiste, Bernard Lazare qui, seul contre tous, publie en 1896 le premier mémoire en défense de Dreyfus. La presse se rue sur l'auteur mais le doute commence à s'installer dans les esprits et arrivent les premiers ralliements dont ceux de nombreux « intellectuels », savants, artistes, écrivains.

De petites revues et quelques journaux s'engagent. Le pays se trouve alors partagé entre une minorité « dreyfusarde » qui se heurte à une majorité « antidreyfusarde » intoxiquée par un état-major désireux de masquer sa machination, et par des hommes politiques soucieux de ne pas contrarier leurs électeurs. Le véritable traître, le commandant Esterhazy, dont l'identité est découverte et révélée fin 1897 par Mathieu Dreyfus, est protégé par l'état-major qui obtient son acquittement en janvier 1898. Pour relancer le débat, le 13 janvier, Émile Zola publie dans *L'Aurore* son « J'Accuse...! », obligeant les autorités à lui intenter un procès, rouvrant ainsi devant les tribunaux civils une affaire close par la justice militaire. La France devient alors un véritable champ de bataille sur lequel s'affrontent les deux camps en présence à travers force tracts, affiches, chansons, cartes postales, réunions publiques...

Bernard Lazare

Convaincu de l'innocence de Dreyfus dès le lendemain de la condamnation du capitaine, Bernard Lazare, critique, poète, publiciste, analyse l'Affaire naissante sous l'angle de l'antisémitisme et de l'impossibilité de faire entendre la justice pour un homme quand il est juif.

Il met toute son énergie et son talent au service de la cause de l'innocent, rendant visite à tout Paris ce que compte de célébrités pour obtenir leur soutien. Dès 1896, il publie un mémoire pour montrer le vide d'une accusation et d'une condamnation de parti-pris, une brochure dont le premier texte, écarté par la famille de Dreyfus pour sa trop grande violence, contient déjà une litanie de « j'accuse » qu'il cédera à Zola pour que ne soit pas perdu un procédé rhétorique d'une redoutable efficacité.

Parallèlement, sous l'égide d'un Comité de défense contre l'antisémitisme, il organise le combat contre les marchands de haine et leurs journaux, en favorisant la publication d'autres journaux et de livres.

« J'Accuse...! »

Premier récit complet de l'Affaire, la lettre ouverte de Zola au président de la République relate comment Dreyfus a été condamné injustement et illégalement en 1894, comment il a été humilié devant le front des troupes avant d'être envoyé sur un « rocher d'infamie » où lui a été réservé le plus impitoyable et le plus ignoble des traitements. Il y raconte comment l'état-major et les ministres ont préféré le silence à la vérité quand, à l'été 1896, le lieutenant-colonel Picquart leur a fait part de sa découverte de la culpabilité d'Esterhazy et de l'innocence de Dreyfus ; il y raconte comment après cette même découverte par Mathieu Dreyfus, Esterhazy a été acquitté à l'issue d'une mascarade de procès, illustration de ce qu'est un ordre et de ce qu'est l'obéissance.

C'est dans la perspective de ce verdict prévisible et prévu que Zola prend le parti d'agir de manière révolutionnaire. Les 300 000 exemplaires de *L'Aurore* sont vendus en quelques heures et Zola obtient son procès. Son « J'Accuse...! » lui permet de rouvrir à lui seul l'Affaire, forçant ceux qui voulaient le silence à écouter et surtout à témoigner dans le prétoire d'un tribunal civil.

Émile Gallé

Le verrier, ébéniste et céramiste Émile Gallé, convaincu de l'innocence de Dreyfus, s'engage pour sa défense en avril 1898 à la suite du verdict du procès Zola. Cette même année, il crée la section nancéenne de la Ligue pour les droits de l'Homme. Son désir de réparation s'exprime dans sa création avec des œuvres ornées de sentences ou de vers qui manifestent son engagement dans le combat pour la vérité et la justice.

Son envoi à l'Exposition universelle de 1900 est un hommage à Dreyfus et au soutien de son épouse Henriette, à qui il dédicace le secrétaire *Forêt lorraine*, « en mémoire des luttes patriotiques pour les principes d'humanité, de justice et de liberté ». Son vase *Berce des prés* ou *Heracleum* s'inspire de l'angélique pour symboliser l'innocence de Dreyfus. Son engagement lui vaut d'être mis au ban de la bonne société nancéenne et de perdre des commandes. Le 9 septembre 1899, jour du jugement du procès de Rennes, Gallé prononce un discours solennel devant ses ouvriers avant de fermer son usine.

Œuvres clés de la section

- manuscrit d'*Une erreur judiciaire. La vérité sur l'Affaire Dreyfus*, de Bernard Lazare, (première version) 1895
- croquis d'audience du procès Zola, réalisés par Maurice Feuillet, en grande partie inédits
- objets, jeux, chansons, imprimés, illustrations montrant le rôle de la presse et d'une propagande qui prend de multiples formes
- tableaux de Félix Vallotton, Édouard Vuillard, Eugène Carrière, Édouard Debat-Ponsan, Jacques-Émile Blanche, Maximilien Luce, objets d'art d'Émile Gallé
- dessins, estampes, documents, journaux mettant en lumière les grandes figures des camps dreyfusards et anti-dreyfusards



Bernard Lazare, Aron Gerschel (phot.), fin du 19^e s., épreuve sur papier albuminé collée sur carton, 16,5 x 10,8 cm, mahJ, don de Gilbert Schil
Maurice Feuillet, Émile Zola sur le banc des accusés lors de son procès, 7-23 février 1898, mine graphite sur papier, 31,7 x 24 cm, mahJ
Émile Gallé, vase-calice *Le Figuier*, 1898-1900, décor gravé ; 58,2 x 20,5 cm, Nancy, musée de l'École de Nancy

VII. Le procès de Rennes

En septembre 1898, on découvre que le dossier Dreyfus contient un certain nombre de faux. Après avoir avoué son forfait, le lieutenant-colonel Henry, qui en assume la responsabilité pour couvrir ses chefs, est retrouvé mort dans sa cellule, la gorge tranchée, un rasoir à la main. La révision du procès de 1894 devient inévitable. Après une longue enquête, la Cour de cassation casse le procès de 1894. Le 3 juin 1899, Dreyfus est ramené de l'île du Diable pour être rejugé, à Rennes.

Les débats se tiennent du 7 août au 9 septembre 1899 dans une ville en état de siège. Des envoyés spéciaux du monde entier et le tout-Paris donnent au procès une atmosphère de spectacle de l'année, qu'il faut voir et où il faut être vu. Le procès n'est qu'une machination au cours de laquelle le nouveau conseil de guerre a décidé – contre le droit – de reprendre toute l'Affaire et ainsi de ne tenir aucun compte de l'arrêt de la Cour de cassation. Chaque témoin de l'accusation a répété son rôle sous la houlette des hommes de l'état-major. Dans une ambiance électrique, qui vaudra même à Fernand Labori, avocat de la défense, d'être victime d'une tentative d'assassinat, Dreyfus est une nouvelle fois condamné par 5 voix contre 2 à dix ans de détention... une condamnation assortie d'improbables circonstances atténuantes !

La grâce et l'amnistie

Après sa nouvelle condamnation, Dreyfus est gracié par le président Émile Loubet, sur la proposition du président du Conseil Waldek-Rousseau. « L'incident est clos », dira avec un sens consommé de la litote le ministre de la Guerre, le général de Galliffet. Clos mais pas pour Dreyfus qui ne désarme pas : « Le gouvernement de la République me rend la liberté. Elle n'est rien pour moi sans l'honneur. Dès aujourd'hui, je vais continuer à poursuivre la réparation de l'effroyable erreur judiciaire dont je suis encore victime. Je veux que la France entière sache par un jugement définitif que je suis innocent. Mon cœur ne sera apaisé que lorsqu'il n'y aura pas un Français qui m'impute le crime abominable qu'un autre a commis. » Dans la foulée, pour obtenir l'apaisement du pays, une proposition de loi d'amnistie est votée à la fin de 1900, mettant fin aux procès en suspens (Zola, Picquart, Reinach) et permettant aux coupables de s'en tirer sans être inquiétés.

Œuvres clés de la section

- fac-similé du « faux Henry »
- vue d'audience du procès de Rennes, 1899
- croquis d'audience de Maurice Feuillet
- œuvres de Paul Renouard : lithographies d'audience et peinture *Vue d'audience du procès de Rennes* (vers 1899)
- portrait d'Émile Loubet par Léon Bonnat



Procès de Dreyfus : vue d'audience du procès de Rennes

1899

Photographie, 10 x 7,8 cm
Musée du Barreau de Paris

Georges Clairin, *Le procès de Dreyfus à Rennes*

1899

Lithographie, 45 x 58 cm ; Médan, Maison Zola-Musée Dreyfus

VIII. La réhabilitation

En avril 1903, à la tribune de la Chambre des députés, Jean Jaurès fait un grand discours qui incite le ministre de la Guerre, le général Louis André, à ouvrir une enquête personnelle. Découvrant l'étendue des crimes commis contre Dreyfus, celui-ci saisit la Cour de cassation. Le 11 juillet 1906, le procès de Rennes est cassé sans renvoi. Alfred Dreyfus est enfin innocenté du crime pour lequel il a été injustement condamné.

Après avoir été réintégré dans l'armée avec le grade de commandant, il est décoré de la Légion d'honneur. L'affaire Dreyfus est officiellement terminée... Mais Alfred Dreyfus connaîtra toutefois une dernière injustice : le calcul de son ancienneté a « oublié » ses cinq années de terribles souffrances à l'île du Diable, mettant un terme à une carrière qui devait le mener aux plus hautes responsabilités militaires. Il tente de faire valoir ses droits mais se heurte au refus de tous : à celui de Georges Clemenceau, président du Conseil, et à celui du général George Picquart, ministre de la Guerre, deux de ses plus importants défenseurs au paroxysme de l'Affaire. « Je resterai une victime jusqu'au bout », écrit-il, en quittant cette armée qui était toute sa vie.

Œuvres clés de la section

- voix d'Alfred Dreyfus : enregistrement sonore réalisé à la Sorbonne en mars 1912
- portraits de Jean Jaurès et du général André
- croix d'officier de la Légion d'honneur reçue par Alfred Dreyfus
- photographies de la réhabilitation



Jean Veber, Jean Jaurès à la tribune de la Chambre des députés

1903
Huile sur bois, 61 x 73 cm
Paris, musée Carnavalet

Gabriel Ferrier, Portrait du général André

1903
Huile sur toile, 130 x 84 cm
Paris, musée d'Orsay

La réhabilitation de Dreyfus

Paris, 21 juillet 1906
Carte postale, 8,8 x 13,9 cm
mahJ, don de Gérard Sylvain

IX. Au-delà de l’Affaire

La réhabilitation de Dreyfus, en 1906, n’apporte pas l’apaisement qu’avait souhaité le gouvernement. « À bas les Juifs ! À bas les Juifs ! Nous allons la réviser n’est-ce pas », écrit deux jours après la réhabilitation Charles Maurras à Maurice Barrès. Dès lors, les nationalistes, sous l’impulsion de l’Action française, n’auront de cesse de tenter de réviser l’Affaire, menant l’agitation partout où ils le peuvent, détruisant les statues des grandes figures dreyfusardes et tirant même sur Dreyfus à l’occasion du transfert des cendres de Zola au Panthéon en 1908.

Parallèlement, dans le mouvement ouvrier, l’Affaire suscite une prise de conscience, et ses théoriciens remettent en cause un antisémitisme de gauche, conçu comme une critique du capitalisme. Et pour les juifs européens, commence à se poser la question de leur devenir dans des sociétés hostiles où le préjugé antisémite est devenu programme politique. Si l’Affaire n’est pas le déclencheur de la pensée sioniste, elle conforte le journaliste autrichien Theodor Herzl, présent à Paris lors du procès de 1894, dans la conviction de la nécessité d’un « État des juifs », dont il formule le projet dans *Der Judenstaat*, publié à Vienne et Leipzig en 1896.

Dreyfus et le cinéma

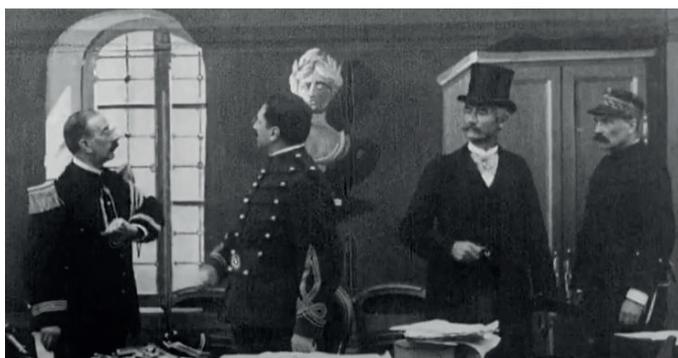
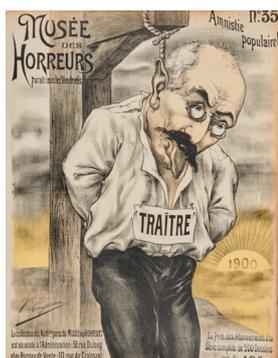
Les seules images d’actualité connues de l’affaire Dreyfus ont été tournées par la société Pathé frères à l’occasion du procès de Rennes en 1899. En octobre de cette même année, Georges Méliès, réalisateur dreyfusard, tourne la première œuvre cinématographique sur Dreyfus. Ce film muet de 13 minutes reconstitue l’Affaire dans des décors et des costumes réalistes, inspirés de photographies et de dessins. Cette restitution par l’image animée convertit l’histoire en événement visuel. Toujours en 1899, la société Pathé frères produit sept courts métrages muets d’une durée de 35 minutes chacun racontant différents épisodes de l’histoire de Dreyfus dans des mises en scènes et des décors simplifiés.

Lorsque l’Affaire prend fin en 1906, Lucien Nonguet tourne un nouveau film pour Pathé en reprenant les mêmes séquences. Il remplace toutefois la première d’entre elles par une scène, où l’on présente directement Esterhazy comme le traître. Le film n’est pas projeté en France, mais aux États-Unis.

La diffusion des films sur l’Affaire provoque l’inquiétude du gouvernement français qui promulgue en 1915 une loi interdisant tous les films sur Dreyfus. Cette interdiction, qui touche également *Dreyfus*, film allemand du réalisateur autrichien d’origine juive Richard Oswald, sorti en 1930, ne sera levée qu’en 1950.

Œuvres clés de la section

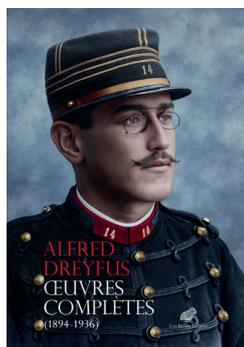
- caricatures antidreyfusardes
- documents relatifs au premier congrès sioniste à Bâle (1897)
- extraits de films : courts-métrages réalisés entre 1898 et 1908, *L’Affaire Dreyfus* de Georges Méliès (1899) ; Lucien Nonguet (1908) ; *Dreyfus* de Richard Oswald (1930)
- archives familiales du fonds Dreyfus du mahJ



Victor Auguste Lenepveu, "Amnistie populaire !", Musée des horreurs, n° 35, juin 1900 Lithographie, 64,5 x 50 cm, mahJ, don Jean-Claude Janet

« Scène de la dictée », extrait du film produit et réalisé par Georges Méliès, *L’Affaire Dreyfus*, 1899, noir et blanc, 35 mm, 13 min

Autour de l'exposition



Rencontre

› Jeudi 20 mars, 19h

Dreyfus à la première personne

Avec Vincent Duclert, Philippe Oriol et Charles Dreyfus, animée par Jonathan Hayoun
À l'occasion de la parution des *Œuvres complètes* d'Alfred Dreyfus (Belles lettres, 2024)

Conférences

› Mardi 25 mars, 12h30

Emile Gallé, l'Art nouveau et l'affaire Dreyfus

Par Isabelle Cahn, conservatrice générale honoraire des peintures au musée d'Orsay

› Dimanche 25 mai, 11h

Dreyfus et l'Affaire au cinéma de 1898 à 1940

Par Marie Duval, université de Caen-Normandie

Projections

› Dimanche 25 mai, 15h

J'accuse

De Roman Polanski (fiction, France, 2019, 2h12)
Séance présentée et commentée par Philippe Oriol

Colloque

› Mercredi 13 mai

Les juifs et l'affaire Dreyfus

Avec Marie Aynié, Isabelle Cahn, Denis Charbit, Catherine Coquio, Vincent Duclert, Jacques Gerstenkorn, Philippe Landau, Milo Lévy-Bruhl, Pierre-André Meyer, Philippe Oriol, Perrine Simon-Nahum, Bertrand Tillier et Avishag Zafrani



Eugène Buland,
Propagande
1889
Huile sur toile
181,8 x 191,4 cm
Paris, musée d'Orsay

Rencontres dans les salles

› Mercredi 9 avril, 19h15

Propagande d'Eugène Buland

Par Cécile Petitet, conférencière du mahJ

› Mercredi 4 juin, 19h15

Les juifs d'Alsace et la France

Par Claire Decomps, responsable de la conservation du mahJ

› Mercredi 18 juin, 19h15

Nec mergitur ou *La Vérité sortant du puits* d'Édouard Debat-Ponsan

Par Cécile Petitet, conférencière du mahJ



Grégoire Ichou
© Sophie Palmier

Promenades hors les murs

› **Mardis 8 avril et 6 mai, 14h30 (sous réserve)**

De Napoléon au Vel d'hiv

Par **David Feinermann**, guide-conférencier national

› **Jeudi 10 avril et vendredi 16 mai, 14h30**

L'affaire Dreyfus à travers la presse

Par **Anouk Colombani**, guide-conférencière nationale

› **Jeudi 12 juin, 14h30**

Le cimetière du Montparnasse

Par **Ania Guini-Skliar**, guide-conférencière nationale

Visites chantées

› **Mercredis 2 avril, 21 mai et 25 juin, 19h15**

Par **Grégoire Ichou**, ténor et conférencier

Visites guidées

› **Dimanche 16 mars, 11h15 ; mercredi 26 mars, 19h15**

Jeudi 3 avril, 14h15 ; mardi 29 avril, 11h15

Mercredi 14 mai, 19h15 ; mardi 27 mai, 14h15

Mercredi 4 juin, 19h15 ; jeudi 3 juillet, 14h15

Dimanches 20 juillet et 29 août, 11h15

Par **Isabelle Cahn, Philippe Oriol**, commissaires de l'exposition,
ou **Elisa Boularand, Cécile Petitet**, conférencières du mahJ

Famille et jeune public

Enquête sur l'Affaire

› **Dimanches 30 mars, 11h15, et 15 juin, 10h30**

En famille, enfants à partir de 7 ans, accompagnés d'au moins un adulte

› **Mercredi 16 avril, 14h**

8-12 ans (sans adulte)

Public en situation de handicap

Voir p. 19

Livret-jeu

Le jeu de la vérité

À partir de 8 ans, conçu et illustré par le service éducation et médiation du mahJ
Disponible gratuitement à la billetterie

Public scolaire

Parcours-ateliers pour les classes de 4^e, 5^e et 2^e, visites guidées, parcours inter-musées avec la maison Zola-musée Dreyfus et le mémorial de la Shoah, vernissage et dossier pédagogique pour les enseignants

Toute la programmation sur mahj.org

Dispositifs d'accessibilité autour de l'exposition Alfred Dreyfus



Alfred Dreyfus,
Carpentras, 1900,
Épreuve au gélatino-
bromure d'argent,
20,4 x 14,5 cm, Paris,
mahJ, don des petits-
enfants du capitaine
Dreyfus

Dispositifs accessibles aux visiteurs en situation de handicap visuel de différents types

Dans le cadre d'une découverte de l'exposition en individuel

Une copie tactile de l'épreuve en bronze de la sculpture de Tim, Hommage au capitaine Dreyfus, permet au public mal et non-voyant de découvrir le travail du sculpteur par le toucher et d'appréhender la technique de modelage de l'artiste.

Un parcours sonore diffuse des documents de l'époque (lettres échangées par Alfred Dreyfus et son épouse Lucie, extraits du journal du capitaine Dreyfus écrit sur l'île du diable...). Ce dispositif est signalé par des cartels en braille et gros caractères. Les pastilles sonores diffusées dans l'exposition sont disponibles sur le site internet du mahJ pendant et au-delà de la durée de l'exposition.

Un panneau tactile de la couverture du supplément illustré du *Petit Journal* intitulé « Le Traître. Dégradation d'Alfred Dreyfus » (13 janvier 1895) permet de comprendre cet évènement clé de l'affaire Dreyfus.

Des cartels en braille et en gros caractères accompagnent tous les audiovisuels de l'exposition. Le public peut entendre des moments importants de l'Affaire, notamment une lecture du « J'Accuse...! » d'Émile Zola, la voix du capitaine Dreyfus après sa réhabilitation ainsi que des films emblématiques.

Visites guidées en audiodescription pour le public individuel

› Vendredi 4 avril, 9h30, et jeudi 5 juin, 10h

Pour le public sourd et malentendant

Dans le cadre d'une découverte de l'exposition en individuel

Les 7 audiovisuels de l'exposition sont sous-titrés. À noter que ces dispositifs ne sont pas spécialement adaptés.

Visites guidées en LSF programmées pour le public individuel

› Dimanche 18 mai 2025, 11h

Par **Laure Bailleul**, guide-conférencière en LSF

Pour un groupe d'adultes ou pour un groupe scolaire qui s'expriment en LSF

Visites guidées avec une BIM

Les audiophones sont équipés au choix d'une oreillette (au volume réglable) ou d'une boucle d'induction magnétique (BIM) pour les visiteurs utilisant un appareil auditif avec fonction T (téléphone, télévision, théâtre). L'ensemble des visites guidées programmées dans l'exposition pour le public individuel utilise les audiophones.

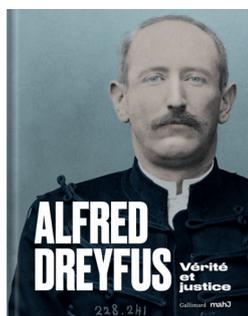
Pour le public à mobilité réduite

L'exposition est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Les étages sont desservis par ascenseur sans imposer de modifier son parcours.

Plus de précisions sur mahj.org

Catalogue de l'exposition



Contact presse
Gallimard
Béatrice Foti
01 49 54 42 10
Beatrice.Foti@gallimard.fr

Alfred Dreyfus. Vérité et Justice

Sous la direction d'Isabelle Cahn et de Philippe Oriol
Coédition mahJ-Gallimard
288 pages ; 250 illustrations ; 39 €

Sommaire

PRÉFACE, Paul Salmona, directeur du mahJ

INTRODUCTION, Isabelle Cahn et Philippe Oriol, commissaires

HISTOIRE SOMMAIRE DE L'AFFAIRE DREYFUS, Philippe Oriol

L'AFFAIRE ET LA POLITIQUE, Bertrand Joly

La France de Dreyfus

« BELLE ÉPOQUE » ?, Pascal Ory

L'AFFAIRE DREYFUS : DIMENSIONS DE L'ANTISÉMITISME, Pierre Birnbaum

LES JUIFS D'ALSACE ET LA FRANCE, Claire Decoms

L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE ET SES NOMBREUX ÉLÈVES JUIFS, Félix Messod Perez

L'ARMÉE ET LES JUIFS AU TEMPS DE L'AFFAIRE, Jérôme Hélié

Accusation et défense

LES CROQUIS D'AUDIENCE DU JOURNALISTE MAURICE FEUILLET, Philippe Oriol

ÉMILE ZOLA OU LA CONSCIENCE HUMAINE, Martine Leblond-Zola

LES ILLÉGALITÉS DANS LES PROCÈS DREYFUS ET ZOLA, Jean-Louis Halpérin

LUCIE DREYFUS : UNE FEMME DANS L'AFFAIRE, Elisabeth Weissman

BERNARD LAZARE, DREYFUSARD DE L'AVANT-VEILLE, Philippe Oriol

L'île du Diable

Presse et images

LA PRESSE QUOTIDIENNE DANS L'AFFAIRE, Philippe Oriol

LES ARTISTES ET L'AFFAIRE, Isabelle Cahn

UN DÉFERLEMENT DE CARICATURES, Bertrand Tillier

LE « MUSÉE DES HORREURS » DE VICTOR LENEPVEU, Pierre-Olivier Perli

Retentissements de l'Affaire

LES INTELLECTUELS ET L'AFFAIRE, Perrine Simon-Nahum

DU LÉGALISME RÉPUBLICAIN À L'ENGAGEMENT CITOYEN, Philippe Landau

LES PROTESTANTS DANS L'AFFAIRE, Patrick Cabanel

LES JUIFS ET L'AFFAIRE DREYFUS DANS LE MONDE, Vincent Duclert

LA LOI DE 1905, FILLE DE L'AFFAIRE, Pierre-Yves Kirschleger

« HOMMAGE AU CAPITAINE DREYFUS » : UNE NOUVELLE AFFAIRE ?, Pascale Samuel

UNE FIGURE HISTORIQUE AU CŒUR DES SOCIÉTÉS DÉMOCRATIQUES, Vincent Duclert

Annexes

CHRONOLOGIE ILLUSTRÉE, Léa Weill

LISTE DES OEUVRES ET DES DOCUMENTS EXPOSÉS

INDEX DES NOMS

Préface du catalogue

Par Paul Salmona,
directeur du mahJ

« Une seule injustice, un seul crime, une seule illégalité, surtout si elle est officiellement enregistrée, confirmée, une seule injure à l'humanité, une seule injure à la justice et au droit, surtout si elle est universellement, légalement, nationalement, commodément acceptée, un seul crime rompt et suffit à rompre tout le pacte social, tout le contrat social . »

Charles Péguy, Notre jeunesse

Près de vingt ans après l'exposition « Alfred Dreyfus. Le combat pour la justice », revenir sur l'Affaire en 2025, avec « Alfred Dreyfus. Vérité et justice », répond à plusieurs exigences : présenter les résultats de la recherche, former la génération montante et répondre aux nouveaux marchands de haine, tout en mettant en valeur le magnifique corpus d'œuvres et de documents conservés par le mahJ et récemment enrichi.

La très abondante historiographie de l'Affaire a longtemps considéré le capitaine Dreyfus comme un grand bourgeois distant, dépassé par l'injustice dont il fut la victime. Paradoxalement, de fervents dreyfusards ont forgé cette image d'un personnage antipathique et falot : « Il était comme il était, et non point comme nous l'avions rêvé » (Charles Péguy) ; « [il] n'avait aucune affinité avec son affaire » et « ne l'avait pas comprise » (Léon Blum) ; « [il] était le type même d'officiers qui l'ont condamné » (Anatole France). Cette image a perduré jusque dans *L'Affaire* de Jean-Denis Bredin en 1993 et dans le *J'accuse* de Roman Polanski en 2019, qui, en dépit d'une reconstitution brillante, ne déroge pas à la règle en donnant le beau rôle à Picquart au mépris de la réalité historique.

Or, depuis deux décennies, les travaux de Vincent Duclert et de Philippe Oriol, en particulier, montrent au contraire un homme activement engagé dans sa propre défense et dans le triomphe de la vérité, en même temps qu'un républicain fervent, dont les valeurs universalistes sont emblématiques de l'israélitisme français. La publication en 2024 aux Belles Lettres des *Œuvres complètes du capitaine* en témoigne remarquablement : le mahJ s'enorgueillit d'accompagner cet admirable travail éditorial.

Revenir sur l'Affaire, c'est aussi faire jouer pleinement au mahJ son rôle de formation d'une nouvelle génération de collégiens, de lycéens et d'étudiants. À travers Dreyfus, ce sont non seulement, bien sûr, l'émancipation des juifs de France et le combat contre l'antisémitisme qui s'illustrent remarquablement, mais ce sont aussi les valeurs de citoyenneté, de vérité, de justice, de laïcité, de mérite... Ces valeurs s'incarnent, à travers les réactions au sort de Dreyfus, dans une histoire en actes, complexe mais éclairante, qui consolida une République encore fragile. Depuis son ouverture en 1998, le musée s'emploie à faire connaître cet événement par de nombreux programmes pédagogiques, au cœur de ses missions, à l'image de la centralité de l'Homage au capitaine Dreyfus de Tim dans la cour d'honneur de l'hôtel de Saint-Aignan.

Ces valeurs sont aujourd'hui menacées de toutes parts. L'universalisme républicain, qui ne connaît que la communauté des citoyens, est battu en brèche par un communautarisme de plus en plus prégnant. Les droits de l'homme, héritage de 1789 revivifié par les dreyfusards, sont moqués par les tenants du pragmatisme géopolitique, ou critiqués par les défenseurs d'un relativisme qui les réduit à n'être qu'un paravent de la domination occidentale. La laïcité est remise en cause chaque jour dans les écoles, les collèges, les lycées ; un antisémitisme « ordinaire » s'y développe depuis une trentaine d'années, entraînant un recul massif de la présence des élèves juifs dans l'école publique, dans un mouvement de reflux sans précédent en France.

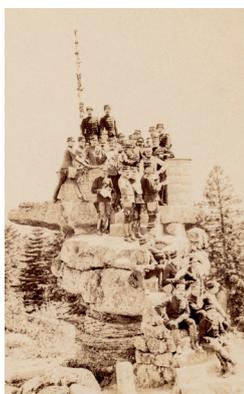
Sans même évoquer les attentats meurtriers commis depuis 1980 ou les effets de l'après-7-October. Charles Maurras retrouve droit de cité et ses textes sont réédités sans précautions. En 2022, un candidat d'extrême droite à l'élection présidentielle, juif et maurrassien, est même allé jusqu'à mettre en doute l'innocence de Dreyfus : « C'est trouble, cette histoire », « On ne saura jamais, ce n'est pas évident ».

« C'est la revanche de Dreyfus ! », s'était écrié Maurras le 27 janvier 1945 en apprenant sa condamnation à l'indignité nationale et à la réclusion à perpétuité. Non sans justesse, l'idéologue royaliste et antisémite faisait du capitaine, mort dix ans plus tôt, l'allégorie de la République. Car c'était bien la République que le crime judiciaire de l'état-major avait menacée, et c'est le régime républicain que la résolution de l'Affaire consolidera, face aux menées restauratrices, en se fondant sur les valeurs de vérité et de justice qu'elle saura imposer contre une prétendue « raison d'État ». Les droits de l'homme retrouvèrent, avec la mobilisation pour le proscrit de l'île du Diable, la panthéonisation de Zola et la réhabilitation de Dreyfus par la Cour de cassation en 1906, une vibrante actualité. Contre l'héritage statutaire des aristocrates d'Ancien Régime, la République défendait le mérite personnel, dont Alfred Dreyfus, polytechnicien et brillant élève de l'École de guerre, était le parfait exemple. Dans le prolongement de l'instauration de l'école publique laïque dans les années 1880, l'Affaire contribua à la séparation des Églises et de l'État, après les menées antidreyfusardes et antisémites des Assomptionnistes et d'une partie importante de la hiérarchie ecclésiastique. C'est pourquoi, bien au-delà de la seule histoire des juifs de France, c'est un événement majeur dans l'histoire de France.

Pour illustrer la personnalité de Dreyfus et lui rendre le rôle qui fut le sien, Isabelle Cahn et Philippe Oriol ont mobilisé nombre d'œuvres des musées et des archives françaises et étrangères : que les institutions prêteuses en soient ici chaleureusement remerciées. Ils mettent également en valeur le fonds Feuillet, acquis par le mahJ en 2020 grâce à une souscription publique à laquelle près d'une centaine de donateurs ont contribué ; le musée leur est profondément redevable.

Pour prolonger l'exposition, une vingtaine d'auteurs resituent l'Affaire dans son contexte, rappellent ce que furent l'accusation et la défense, approfondissent le rôle de la presse et la place des images, explorent enfin ses résonances jusqu'à nos jours, faisant de la cette publication un ouvrage de référence. [...]

Repères chronologiques



Alfred Dreyfus à l'École supérieure de guerre lors d'un exercice
Juillet 1891
Épreuve au gélatino-bromure d'argent mahJ, don des petits-enfants du capitaine Dreyfus
Photo Christophe Fouin



Alfred et Lucie Dreyfus, Chatou, été 1919, épreuve sur papier albuminé, 11,1 x 8 cm, archives Anne-Cécile Lévy Ouazana

1859 Naissance d'Alfred Dreyfus à Mulhouse.

1878-1892 Formation militaire à l'École polytechnique et à l'École supérieure de guerre.

1894 Fin septembre : découverte de l'existence d'un traître au sein de l'état-major.

15 octobre : Dreyfus est arrêté et incarcéré.

19-22 décembre : à l'issue du procès à huis clos, Dreyfus est condamné pour haute trahison sur la base de pièces qui ne lui sont pas montrées.

1895 5 janvier : Dreyfus est dégradé publiquement.

13 avril : il est débarqué sur l'île du Diable.

1896 Fin août : le lieutenant-colonel Picquart, chef du service de renseignements militaire découvre la culpabilité d'Esterhazy. Ses chefs refusent de l'entendre.

6 septembre : Dreyfus est mis aux fers.

Automne : Bernard Lazare publie *Une erreur judiciaire. La vérité sur l'affaire Dreyfus*.

1897 Juillet : le vice-président du Sénat, Scheurer-Kestner, convaincu de l'innocence de Dreyfus, prend sa défense.

Novembre : le frère d'Alfred Dreyfus, Mathieu, apprend l'identité du véritable traître, Esterhazy, et le dénonce.

1898 10-11 janvier : Esterhazy est jugé à huis clos et acquitté par un tribunal militaire.

13 janvier : Émile Zola publie « J'Accuse...! » dans *L'Aurore*.

7-23 février : à l'issue de son procès, Zola est condamné.

30 août : le lieutenant-colonel Henry avoue avoir fabriqué un faux contre Dreyfus.

Le lendemain, il est retrouvé la gorge tranchée dans sa cellule.

1899 3 juin : la Cour de cassation casse et annule le jugement de 1894 et renvoie Dreyfus devant le conseil de guerre de Rennes.

30 juin : Dreyfus revient en France.

7 août-9 septembre : à l'issue du procès de Rennes, Dreyfus est condamné avec circonstances atténuantes.

19 septembre : le président Émile Loubet le gracie.

1900 27 décembre : loi d'amnistie.

1903 6-7 avril : le député Jean Jaurès relance l'Affaire. Le ministre de la Guerre André promet une enquête et saisit quelques mois plus tard la Cour de cassation.

1906 11 juillet : la Cour de cassation casse le jugement de Rennes.

13 juillet : Dreyfus est réintégré dans l'armée mais perd cinq ans d'ancienneté.

1907 26 juin : voyant sa carrière bloquée, Dreyfus demande sa mise à la retraite.

1908 4 juin : lors de la panthéonisation de Zola, Dreyfus est victime d'une tentative d'assassinat.

1914-1918 Dès l'annonce de la mobilisation, Dreyfus reprend son service.

1935 Décès de Dreyfus.

Le fonds Alfred Dreyfus du mahJ



Alfred Dreyfus
Carpentras, 1900
Don des petits-enfants
du capitaine Dreyfus
© mahJ

Le mahJ est détenteur d'un ensemble d'archives visuelles et écrites de plus de 3 500 pièces (manuscrits, lettres et télégrammes, photographies, souvenirs familiaux, pièces officielles, livres, cartes postales, affiches...), relatives à la famille d'Alfred Dreyfus et à l'Affaire.

En outre, la bibliothèque du musée dispose de plus de 300 ouvrages évoquant directement ou indirectement l'Affaire, dont la majorité sont des publications majeures parues entre 1894 et 1935.

Historique de la constitution du fonds

Initialement composé de caricatures et de photographies de presse offertes par Georges Aboucaya en 1991 et 1996, puis élargi par d'autres dons et achats ultérieurs, le fonds Dreyfus est devenu une collection à part entière en 1997, grâce au don exceptionnel des petits enfants du capitaine Dreyfus, qui constitue désormais l'essentiel du fonds. Comportant 2 571 pièces inventoriées par l'historien Philippe Oriol, ce don a non seulement contribué de façon majeure et décisive à la présence de l'affaire Dreyfus au sein des collections, mais il est également l'apport le plus significatif aux collections historiques du musée depuis sa création. De 1999 à aujourd'hui, des dons (dont ceux de Gilbert et Claude Schil, de Théo Klein, de Norbert Ducrot-Granderye et de Jean Barthélémy) et des achats ont complété l'ensemble des archives Dreyfus. Parmi les acquisitions récentes, on compte l'achat en 2020 de 200 croquis d'audience des procès Zola et Dreyfus, réalisés par Maurice Feuillet.

Description du fonds

Parmi les documents essentiels de ce fonds : l'inhumaine consigne de l'île du Diable qu'un gardien réussit à conserver, les autorisations données à Lucie Dreyfus de revoir son mari, l'original de l'émouvante lettre adressée par Alfred Dreyfus à son épouse, les galons qui furent arrachés au capitaine lors de sa dégradation, les observations rédigées en prison par Dreyfus sur diverses dépositions du procès de Rennes, un exemplaire de *Cinq années de ma vie*, corrigé de sa main. La plus large part du fonds est constituée de plus de 2 200 lettres adressées à Lucie Dreyfus et au Capitaine pendant sa captivité à l'île du Diable et, surtout, pendant la période la moins connue de l'Affaire, comprise entre sa seconde condamnation et sa grâce (septembre 1899) et sa mise en retraite (1907). Dans cet ensemble remarquable, on signalera les nombreuses lettres de Mathieu Dreyfus, de Joseph Reinach, de Louis et Olympe Havet, de Louis Leblois et du colonel Hartmann, qui nous renseignent sur la « troisième affaire » : le combat acharné du capitaine pour faire réviser son procès et les dissensions au sein du camp dreyfusard ; beaucoup de lettres émanent d'« amis inconnus », témoignages de soutien du monde entier, mais aussi de grandes figures dreyfusardes : les frères Reinach, Alexandrine Zola, Auguste Scheurer-Kestner, le grand rabbin Zadoc Kahn, etc. Ce fonds compte également de nombreuses photographies, dont certaines inédites, du procès de Rennes, d'une magnifique collection de cartes postales et d'émouvants souvenirs familiaux.

En 2020, cet ensemble a été considérablement enrichi par l'acquisition de plus de 200 croquis d'audience réalisés lors des procès Zola (1898) et Dreyfus (Rennes, 1899), par le journaliste Maurice Feuillet.

Accessibilité du fonds Dreyfus

La numérisation de la totalité de ce don a été réalisée grâce aux financements accordés par le ministère de la Culture et par la Direction des musées de France. Le fonds Dreyfus est intégralement inclus dans les collections du mahJ et en grande partie consultable sur la page des collections du site internet du musée.

Le musée d'art et d'histoire du Judaïsme



Campagne d'affichage conçue par l'agence Doc Levin pour les 20 ans du mahJ en 2018

Installé dans le cadre prestigieux de l'hôtel de Saint-Aignan, au cœur du Marais à Paris, le mahJ retrace l'histoire des juifs de France, d'Europe et de Méditerranée à travers la diversité de leurs formes d'expression artistique, de leur patrimoine et de leurs traditions, de l'Antiquité à nos jours.

Inauguré en 1998, il s'impose aujourd'hui comme l'un des musées les plus vivants de la capitale. En proposant au plus large public de découvrir l'ancrage très ancien des juifs dans la nation, et l'universalité de leurs productions artistiques et culturelles, le mahJ illustre deux mille ans de « cultures en partage ».

Depuis son ouverture, le mahJ a présenté une centaine d'expositions, parmi lesquelles « Le Dibbouk. Fantôme du monde disparu », « Joann Sfar. La vie dessinée », « Marcel Proust. Du côté de la mère », « Patrick Zachmann. Voyages de mémoire », « Chagall, Modigliani, Soutine... Paris pour école, 1905-1940 », « Sigmund Freud. Du regard à l'écoute », « René Goscinny. Au-delà du rire », « Golem ! Avatars d'une légende d'argile », « Les mondes de Gotlib », « La Valise mexicaine », « Chagall et la Bible », « Felix Nussbaum », « De Superman au Chat du rabbin », « Charlotte Salomon : Vie ? ou théâtre ? », « Rembrandt et la nouvelle Jérusalem » ou « Alfred Dreyfus. Le combat pour la justice », ainsi que des installations d'art contemporain marquantes comme *C'est un petit chemin* de Jérôme Zonder, *Miqlat* de Sigalit Landau, *Shadow Procession* de William Kentridge, *L'Erouv de Jérusalem* de Sophie Calle ou *Big Bang* de Kader Attia.

Sa collection, qui s'enrichit régulièrement, notamment dans le champ de l'art contemporain et de la photographie, compte plus de 12 000 œuvres, dont plus de 3 500 acquises par dons et legs. L'auditorium propose une centaine de séances par an, pour appréhender les dimensions multiples des cultures du judaïsme à travers la musique, la littérature, le théâtre ou le cinéma.

De nombreuses activités pédagogiques – visites guidées, conférences et ateliers – permettent d'accueillir chaque année des milliers de visiteurs – enfants, familles, groupes scolaires, étudiants et enseignants.

La bibliothèque propose un fonds unique de plus de 27 000 volumes sur l'art et l'archéologie du judaïsme, et sur l'histoire des juifs de France, ainsi qu'une vidéothèque de plus de 3 000 œuvres audiovisuelles. Et avec près de 6 000 titres, la librairie du mahJ est un fonds de référence pour l'art, l'histoire et les littératures du judaïsme.

Le mahJ est engagé dans un ambitieux projet d'extension, avec le soutien de la Ville de Paris, du ministère de la Culture, de la Région Ile-de-France et de la fondation Pro mahJ. Doté d'un budget de 22 M€, il permettra d'augmenter de 35 % des surfaces du parcours permanent (passant de 907 à 1226 m²) et de 34 % celles des expositions temporaires (passant de 455 à 609 m²). Il soulignera la longue histoire de la présence juive en France, de l'Antiquité à nos jours, et permettra la découverte du judaïsme comme culture vivante. Il s'enrichira de salles sur les juifs des marges du royaume à l'époque moderne, l'apogée du franco-judaïsme, l'immigration juive dans l'entre-deux-guerres, le sauvetage de juifs de France sous l'Occupation et les résistances juives, l'après-guerre et l'arrivée des juifs d'Afrique du Nord en Métropole, ainsi que sur la présence en France aujourd'hui. Un effort important portera sur la médiation pour tous les publics.

Après des études préparatoires, le musée devrait fermer ses portes pour travaux fin 2027, et rouvrir début 2030.

Suivez le mahJ



Soutenu par



Informations pratiques

› Musée d'art et d'histoire du Judaïsme

Hôtel de Saint-Aignan
71, rue du Temple
75003 Paris

› Horaires d'ouverture de l'exposition

Du mardi au vendredi de 11h à 18h
Nocturne le mercredi jusqu'à 21h jusqu'au 2 juillet
Samedi et dimanche de 10h à 19h

Fermeture le 1^{er} mai 2025

› Accès

Métro : Rambuteau, Hôtel-de-Ville
RER : Châtelet – Les Halles
Bus : 29, 38, 47, 75

› Informations

mahj.org
01 53 01 86 53 ; info@mahj.org

› Tarifs

Expositions et musée

Plein tarif : 13 € ; tarif réduit : 9 € (18-25 ans non résidents européens, familles nombreuses) ; 5 € (18-25 ans résidents UE)

Gratuit pour les Amis du mahJ, les moins 18 ans.

Contacts

Dominique Schnapper, présidente

Paul Salmona, directeur

Marion Bunan, secrétaire générale

Muriel Sassen, responsable de la communication et des publics

Contact presse

Sandrine Adass

01 53 01 86 67

06 85 73 53 99

sandrine.adass@mahj.org



Photo Giovanni Ricci-Novara © mahJ